

NOTE DE SERVICE

Date : 9 septembre 2024
 À : Directions et directions adjointes d'écoles et directions des services
 De : Bertrand Dupain, secrétaire-trésorier par intérim
 Référence : **2024-2025 - NDS ST_20240909**

Nutrition pour les avenirs

Cette année 2024-2025, les fonds de Nutrition pour les avenirs suivront la répartition suivante :

	\$	%
Employés	276 000	24
Services associations autochtones	10 000	1
Nourriture	632 169	55
Nourriture élèves autochtones	30 000	3
Sécurité alimentaire / parents	100 000	9
Sécurité alimentaire / parents autochtones	30 000	4
Petits équipements	10 000	1
Total	1 108 169	

NB. Un fonds non dépensé de 91 586\$ subsistait de l'année dernière. De cette somme, 50 000\$ demeureront en réserve pour des urgences non planifiées.

- Employés : cuisiniers et 0.2 ETP pour une direction ou direction adjointe intéressée à coordonner le programme (voir l'annexe A de cette note de service).
- Nourriture : environ 20 écoles du CSF participent au programme *BC Agriculture in the Classroom Foundation*. De la somme attribuée à la nourriture, une partie sera consacrée au paiement par le bureau central, des livraisons reçues par les écoles, sur base du contrat signé par le secrétaire-trésorier par intérim. Le reste de l'argent sera consacré à financer l'alimentation des élèves dans les écoles. Un formulaire d'inscription des élèves concernés sera envoyé à chaque école par la direction de l'équité et de l'antiracisme, Mme Musuku.
- Petits équipements : ce fond s'adresse aux petites écoles ayant besoin de matériel dont le prix n'excède pas 500 \$. Pour les écoles ayant des besoins d'équipements plus importants et/ou plus chers des cuisines, il existe un fond en capital géré par la direction de la maintenance et des opérations, M. Baragan.

Projet LIEN et vulnérabilité

Dans les jours à venir, un formulaire vous sera adressé par la direction de l'équité et de l'antiracisme, Mme Musuku. Une somme forfaitaire de répartition sera indiquée. Les directions pourront y choisir :

- Heures de personnel pour la préparation et la distribution de l'alimentation (pas disponible aux écoles ayant un chef cuisinier)
- Heures de personnel pour l'aide aux devoirs
- Heures de personnel pour les intervenants jeunesse

Un montant est maintenu en réserve pour des urgences non planifiées.

NB. Un rappel que les cartes-cadeaux et l'achat d'alcool sont interdits.

Information tirée de la note de service du secrétaire-trésorier par intérim

Référence : 2024-2025 - NDS ST_20240909